

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nanterre, le 10 avril 2019

Le Crédit Coopératif et IME France signent un partenariat en faveur de la croissance des PME

IME France (Instituts du Mentorat Entrepreneurial), réseau d'accompagnement d'entrepreneurs en forte croissance, et le Crédit Coopératif, banque des entreprises de l'économie réelle, ont signé un accord de partenariat pour travailler conjointement afin de soutenir la croissance des PME. Il prendra la forme de mentorat et de conseil en financement.

Les entrepreneurs mentorés dans un IME bénéficieront, s'ils le souhaitent, de l'expertise des équipes du Crédit Coopératif pour préparer le financement de leur croissance, actuelle et future. Dans le même esprit, le Crédit Coopératif offrira la possibilité à ses clients-entreprises de bénéficier d'un accompagnement sous forme de mentorat avec un IME.

Le Mentorat Entrepreneurial a pour vocation d'accélérer et de sécuriser la croissance des PME. L'IME propose un partage d'expériences entre un entrepreneur à la tête d'une entreprise à forte croissance et un entrepreneur plus expérimenté. Créé en 2007 en Île-de-France, l'association des instituts du Mentorat Entrepreneurial regroupe, dix ans plus tard, six antennes nationales et francophones et plus de 400 entrepreneurs.

Fort de sa culture coopérative, le Crédit Coopératif favorise le développement d'une économie innovante et à forte plus-value sociale. Banquier des personnes morales qui investissent dans l'économie réelle, il accompagnera le développement des entreprises à fort potentiel adhérentes d'IME France.

Dominique Restino, président d'IME France, précise « *je me réjouis vivement de ce nouveau partenariat. Les entrepreneurs mentorés à l'IME font face quotidiennement à de nombreux défis liés à la forte croissance de leur entreprise. L'un d'entre eux concerne évidemment le financement de ce développement. La présence du Crédit Coopératif à nos côtés offre à ces entrepreneurs l'accès à des professionnels de grande qualité, dans un cadre éthique et solidaire. Des valeurs que partage l'IME !* »

Jérôme Saddier, vice-président du Crédit Coopératif, ajoute : « *cette coopération naissante est le fruit de la convergence d'une vision commune de l'entrepreneuriat au service de l'économie réelle et dans les territoires. La complémentarité de nos activités sera créatrice de valeur ajoutée pour les PME en croissance.* »

A propos du CRÉDIT COOPÉRATIF

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. <http://www.credit-cooperatif.coop/> et <https://www.agirandco.coop/>.



A propos d'IME FRANCE

L'Institut du mentorat entrepreneurial (IME), créé en 2007 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, devenue la CCI Paris Ile-de-France au 1er janvier 2013, est un programme destiné à accélérer et sécuriser la croissance des PME afin de contribuer à l'augmentation du nombre d'Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) en France.

Dédié aux entreprises à fort potentiel de développement, l'IME intervient « en aval » des dispositifs d'aide à la création et à la première phase de développement. Il met leur dirigeant (mentoré) en relation avec des entrepreneurs chevronnés ayant à leur actif une réussite entrepreneuriale majeure (mentors). L'IME propose un accompagnement individuel par un mentor bénévole qui a vécu toutes les étapes de la croissance et les effets de l'hyper-croissance sur le plan professionnel et personnel. Il s'agit donc d'un dispositif d'appui individuel développé dans le cadre d'un réseau constitué de la communauté des mentors et des mentorés.

Dès 2011, la CCI Paris Ile-de-France, la CCI de Région Nord de France, la CCI de Nantes Saint-Nazaire et le Cabinet EY (Ernst & Young), partenaire d'origine de l'IME Paris Ile-de-France depuis 2007, ont décidé de créer l'Association Française des Instituts du Mentorat Entrepreneurial (IME France), avec le soutien de l'État, pour un déploiement progressif des IME en régions et la création d'un réseau national.

L'IME EN CHIFFRES

700 entrepreneurs Mentors et Mentorés

Plus de **10 000** emplois créés

25 % de croissance moyenne par an pour les entreprises des Mentorés

CONTACTS PRESSE :

Crédit Coopératif : presse@credit-cooperatif.coop

- Laurence Moret, directrice de la communication : 01 47 24 83 37
- Marie Riou, chargée des relations presse : 01 47 24 89 17

IME : ime-france@af-ime.fr

- Marion Benezech, responsable du développement : 01 55 65 38 38